



Le tirage informatique du BP 2021 est joint en annexe

# TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	page <b>3</b>
Affectation du Résultat	page 4
Vue d'ensemble	page 5
FONCTIONNEMENT	pages <b>6 à 13</b>
Dépenses	pages <b>6 à 10</b>
	pages <b>11 à 13</b>
INVESTISSEMENT	pages <b>14 à 18</b>
Dépenses	pages <b>14 à 17</b>
Recettes	page <b>18</b>
DETTE	
EPARGNE	page <b>19</b>
ASSOCIATIONS	pages <b>20 à 22</b>

### INTRODUCTION

Le Budget Primitif 2021 (BP) est toujours impacté par les incidences de la crise de la COVID et par les incertitudes sur son évolution.

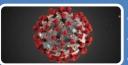
Dans ces conditions, comme annoncé lors du Débat d'Orientations Budgétaires le 8 mars dernier, le BP 2021 donne les moyens à la Commune de soutenir l'activité économique, de faire preuve de solidarité à l'égard des plus fragiles tout en continuant à investir fortement, sans augmentation des taux d'imposition communaux et sans recours à l'emprunt.

Ainsi, le BP 2021 est fondé sur les 4 priorités suivantes :



Maintenir les grands équilibres structurels budgétaires :

- Maitrise des dépenses de Fonctionnement
- Preservation des marges de manoeuvre pour l'autofinancement



Agir face à la crise de la COVID:

- ·Soutien à l'economie locale de proximité
- Soutien aux associations
- ·Soutien aux publics en difficulté



Pas d'augmentation de taux d'imposition communaux et des tarifs des prestations:

- •Gel des taux d'imposition pour la 17éme année consécutive
- •Gel des tarifs des prestations scolaires et petite enfance pour la 13éme année consécutive.



Rester en phase dynamique d'Investissement :

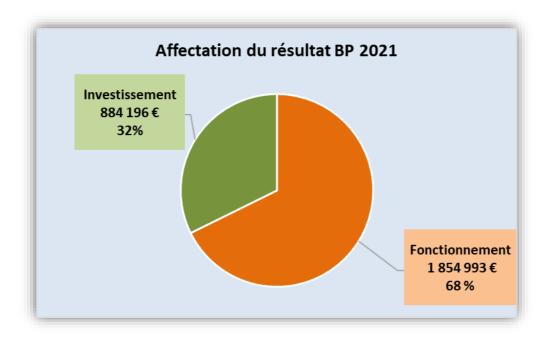
- Déroulé des investissements programmés sur la mandature
- .Pas de recours à l'emprunt pour 2021

## **AFFECTATION DU RESULTAT BP 2021**

En rappel, l'affectation du résultat est constitué par la somme du résultat de l'exercice 2020 (+1 468 847 €) et des résultats antérieurs reportés (+1 270 342 €,).

Le résultat à affecter au BP 2021 est donc égal à 2 739 189 €.

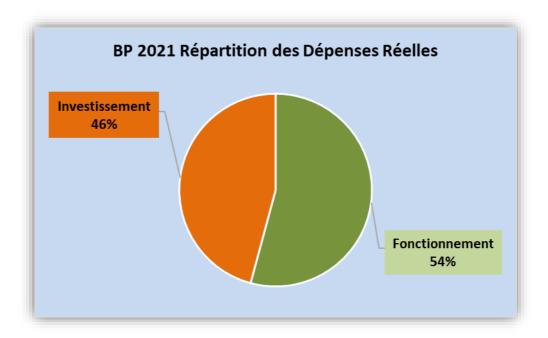
Nous proposons de répartir cette somme de la manière suivante :



Cette répartition permet de contribuer à l'équilibre de la section d'Investissement tout en gardant une marge de manœuvre pour adapter l'affectation du résultat lors des prochains exercices budgétaires.

## VUE D'ENSEMBLE BP 2021

Le BP 2021 représente quasiment 15 millions d'Euro en dépenses (14 913 867 € de dépenses réelles et d'ordre), soit un montant légèrement inférieur de 8% à celui du BP 2020.



Dépenses et Recettes Réelles (hors opérations d'ordre)	BP 2020	BP 2021
Dépenses réelles de fonctionnement	7 619 934 €	7 486 775 €
Recettes réelles de fonctionnement	8 389 671 €	8 678.451 €
Dépenses réelles d'investissement	7 759 646 €	6 345 270 €
Recettes réelles d'investissement	5 591 020 €	3 674 596 €

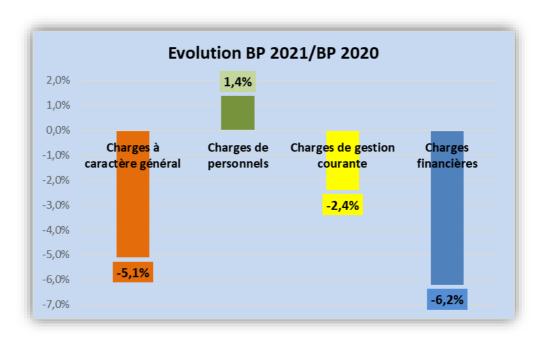
A noter qu'en l'absence au 31 mars de la communication par l'Etat du montant des dotations, nous avons opté pour une inscription de ces sommes au BP en reprenant les sommes constatées au CA 2020.

Après réception du montant exact de ces dotations, nous les intègrerons au Budget lors d'une DM.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Dépenses Réelles de Fonctionnement	BP 2020	BP 2021
DRF	7 619 934 €	7 486 775 €

La prévision budgétaire des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) **est en diminution de 1,7** % (soit + 133 159 €) par rapport à celle du BP 2020 et traduit bien la volonté de la Commune de continuer à maîtriser ses dépenses de fonctionnement.

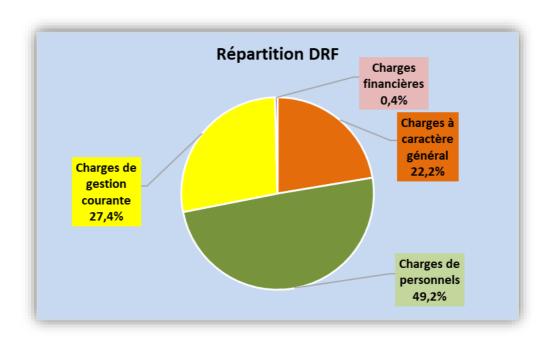


Les évolutions prévisionnelles des divers chapitres prennent en compte les résultats constatés au CA 2020 et les traductions financières des priorités affichées en préambule de la Commune.

Tout comme lors du BP 2020, les incidences de la crise de la COVID ne peuvent être exactement mesurées à ce stade. Nous constaterons en fin d'année, si l'exécution de la consommation des divers articles est conforme à la prévision. Des ajustements pourraient avoir lieu lors de DM sans toutefois modifier significativement les grandes masses des divers chapitres.

Comme on peut le constater dans le graphique ci-dessous, la répartition prévisionnelle des DRF reste conforme aux caractéristiques structurelles de notre Budget : charges de personnel contenues et dans la moyenne inférieure de la strate, maîtrise des dépenses à caractère général, fort soutien en faveur des secteurs scolaire, social et associatif.

### Répartition des Dépenses Réelles de Fonctionnement BP 2021



#### **CHAPITRE 11**

Charges à caractère général	BP 2020	BP 2021
Chapitre 11	1 760 000 €	1 670 000 €

La prévision de ce chapitre est **en diminution de 5,1**% (- 90 000 €). Cette prévision est le reflet des incidences conjoncturelles de la crise de la COVID (non dépenses d'un côté, dépenses supplémentaires de l'autre) et des incidences structurelles des investissements de la commune dans le développement durable (rénovation de l'éclairage public notamment) qui entraînent une baisse pérenne et notable de des charges d'électricité (de l'ordre de 70 000 € en année pleine).

Parmi les dépenses de ce chapitre figure la reconduction de diverses conventions de prestations de services en soutien aux acteurs économiques de notre cité :

- -Convention de prestation de service avec la fédération des commerçants et artisans de Corte dans le cadre du soutien aux commerces de proximité pour 10 000 €.
- -Convention de prestation de service avec le Cinéma pour 10 000 €.

A noter qu'une nouvelle convention de prestation de service sera signée avec le CPIE A Rinascita pour un projet d'installation d'un jardin partagé et d'un carré de la biodiversité sur le site de l'ancien city foot pour 3 000 €.

Nous proposons aussi de reconduire l'opération "bons d'achats" en faveur des agents de la commune à destination des commerces de proximité de Corte pour les fêtes de Noel.

#### **CHAPITRE 12**

Charges de personnel	BP 2020	BP 2021
Chapitre 12	3 650 000 €	3 700 000 €

La prévision des charges de personnels est en **légère progression de + 1,3** % (+ 50 000 €) en traduction des objectifs affichés lors du Débat d'Orientation Budgétaires :

Ainsi, le chapitre 12 du BP 2021 prend en compte :

- -Le renforcement en personnel du service technique avec le coût annualisé de l'ingénieur recruté en septembre 2020 (et possiblement d'un autre cadre, de catégorie B, pour les services techniques d'ici l'été 2021).
- -Le recrutement d'un chef de mission pour l'ORT (subventionné à hauteur de 65 % grâce à l'éligibilité de Corte au contrat Petite Ville de Demain) à compter du 01 avril 2021.
- -Une mesure favorisant le pouvoir d'achat des agents communaux par la prise en charge d'une partie des mutuelles « garantie de salaires » soit 120€/agent, portant à 270 € par agent et par l'accompagnement au paiement des mutuelles.

Dans le même temps, pour continuer à maitriser l'évolution des dépenses de ce chapitre, certains postes d'agents partant à la retraite ne seront pas remplacés.

Comme chaque année, la prévision budgétaire du chapitre 12 prend aussi en compte le coût des évolutions de carrière, et le **G**lissement **V**ieillesse et **T**echnicité, entraînant, à effectif constant, une évolution structurelle de la masse salariale entre +1.2 % et + 1.5% par an.

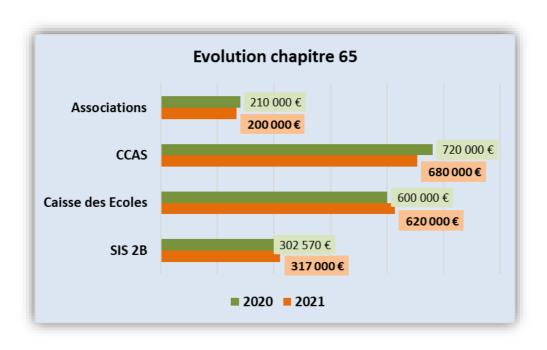
### **CHAPITRE 65**

Autres charges de gestion courante	BP 2020	BP 2021
Chapitre 65	2 115 000 €	2 044 000 €

La prévision budgétaire de ce chapitre est **en diminution de 3,3** % (-71 000 €) traduisant le transfert des dépenses relatives à l'OPAH en section d'investissement et l'ajustement des autres subventions en fonction des priorités de la Commune et du contexte de la crise de la COVID :

- -Priorisation des secteurs social, « petite enfance » et scolaire : augmentation du budget alloué à la Caisse des Ecoles, ajustement de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au regard des besoins prévisionnels pour soutenir les publics les plus fragiles et de l'équilibre nécessaire à son budget. Au cas où des besoins nouveaux liés à la crise de la COVID émergeraient, la Commune procédera aux ajustements nécessaires.
- -Priorisation du soutien au secteur associatif : soutien permanent aux associations œuvrant pour notre cité avec la prise en compte des incidences de la crise de la COVID notamment pour les associations ayant des personnels salariés. Concernant les associations organisatrices de manifestations évènementielles (Restonica Trail, Rallye Corte-Centre Corse, Mandéo notamment), après concertation avec les dirigeants de ces associations, nous proposons de reconduire la subvention de soutien au fonctionnement de 2020 qui sera éventuellement abondée lors d'une DM dès lors que nous aurons plus de visibilité sur la tenue des manifestations en fonction du contexte sanitaire.

A noter aussi que la cotisation obligatoire au SIS 2B augmente cette année de 15 000 € pour atteindre 317 000€.



### **CHAPITRE 66**

Charges financières	BP 2020	BP 2021
Chapitre 66	34 934 €	32 775 €

Evolution normale du remboursement des intérêts des emprunts que ne représente que 0,4 % des DRF.

### **CHAPITRE 022**

Dépenses imprévues	BP 2020	BP 2021
Chapitre 022	20 000 €	20 000 €

### **CHAPITRE 67**

Charges exceptionnelles	BP 2020	BP 2021
Chapitre 67	40 000 €	20 000 €

Provision pour le règlement de dépenses pouvant être affectées à ce chapitre.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Recettes Réelles de Fonctionnement	BP 2020	BP 2021
R.R.F	8 389 671 €	8 678 451 €

En l'attente de la communication par l'Etat du montant exact des dotations, la prévision des recettes réelles de fonctionnement (RRF) affiche une progression de 3,4 % (+ 288 780 €).

L'estimation des RRF résultent de l'intégration financière des éléments suivants :

#### -Produits de la fiscalité :

Produits des impôts sans augmentation des taux d'impositions communaux pour la 17éme année consécutive : sont uniquement prises en compte les notifications de l'Etat concernant l'évolution de nos bases et la suppression de la TH (voir ci dessous Etat 1259).

#### Produits des dotations de l'Etat :

Estimation des compensations et des dotations de péréquations verticales (DGF, DSR, DSU) et horizontales (FPIC) en reprenant les données chiffrées du CA 2020 (en l'attente de la communication par l'Etat des montants 2021).

#### Produits des recettes propres de la Commune :

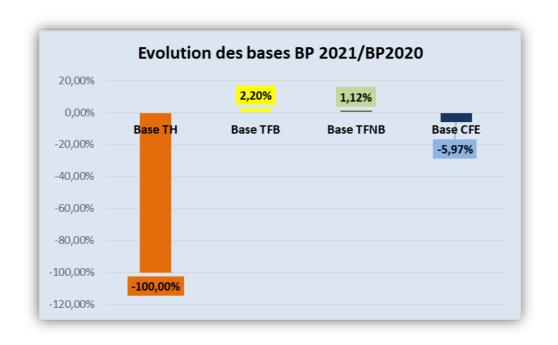
Perte de recettes en résultante de la crise de la COVID et des mesures prises par la municipalité dans le cadre du soutien à l'activité économique.

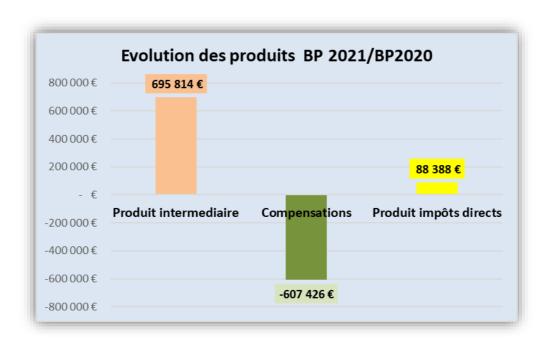
L'évolution des différentes composantes du « panier ressource » est détaillée dans les pages qui suivent.

### **ETAT 1259 - RECETTES FISCALES**

Comme prévu lors du ROB, l'état 1259 notifié à la Commune par les services fiscaux de Bercy comporte plusieurs modifications en rapport avec la suppression de la TH: le transfert des produits du Département pour la TFB et l'application des compensations avec un coefficient correcteur de 1,842 pour Corte. Le coefficient correcteur est le résultat du rapport entre le produit de TH perdu par la commune augmenté du produit de la TFPB communal 2020 et le produit de la TFPB communal augmenté du produit de la part départementale de TFPB 2020 descendu à la commune. Pour notre commune, ce coefficient correcteur étant supérieur à 1 cela signifie que Corte est compensé au regard des critères retenus par l'Etat.

Il se traduit par les évolutions synthétisées dans les tableaux ci-après.





Au final, on peut constater qu'à taux d'imposition communaux gelés depuis 17 ans, les modalités de suppression de la TH appliquées par l'Etat se traduisent pour notre commune par une légère progression de 2,68 % (+ 88 388 €) des produits de la fiscalité directe par rapport au BP 2020.

Cependant, la progression réelle de ces recettes ne pourra être mesuré précisément qu'en fin d'exercice budgétaire 2021 avec l'ajustement des bases opéré habituellement par l'Etat en cours d'année et qui explique le delta souvent positif entre les recettes inscrites au BP et celles constatées au CA.

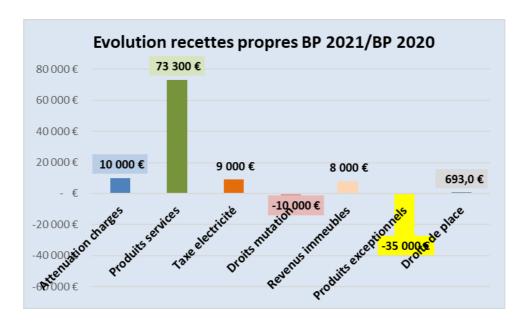
### RECETTES PROPRES DE LA COMMUNE

Comme en 2020, l'évolution de ces recettes restera soumise aux incidences des décisions de la Commune pour soutenir l'activité économique face à la crise de la COVID.

Pour soutenir l'activité économique il est proposé :

- -D'accorder l'exonération des redevances d'occupation du domaine public sous réserve du strict respect, par les bénéficiaires, des protocoles sanitaires qui seront instaurés par l'Etat pour permettre la reprise où la continuité de leurs activités.
- -De geler les tarifs de stationnement de surface et du parking (qui figurent parmi les moins chers de Corse).

Le tableau ci-dessous résume l'évolution prévisionnelle des diverses composantes des recettes propres de la Commune sachant que les recettes des produits des services (horodateurs) avaient été sous estimées au BP 2020 en raison des incertitudes liées à la crise de la COVID.



Il convient de souligner que les incidences financières de la crise de la COVID vont peser lourdement sur les finances communales pour le 2éme exercice budgétaire consécutif ce qui n'apparait pas forcément lorsque l'on compare le BP 2021 au BP 2020.

Pour exemple, l'exonération des taxes d'occupation du domaine public (droit de place) prive la commune d'une recette estimée à 140 000 € pour les 2 exercices budgétaires alors que l'évolution des inscriptions budgétaires de cet article entre 2020 et 2021 est de + 693 €.

Dès lors, nous ne sommes plus tout à fait dans une situation conjoncturelle, d'où la nécessité d'adapter notre gestion pour ne pas impacter structurellement le budget de notre Commune.

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSE

Dépenses Réelles d'Investissement	BP 2020+DM	BP 2021
D.R.I	7 759 646 €	6 345 270 €

Le montant des dépenses prévisionnelles d'investissement s'inscrit dans le phasage des programmes prévus sur la mandature, phasage décliné dans la prospective financière validée par le conseil municipal.

Ainsi, notre commune reste bien en phase dynamique d'investissement puisque nous tablons sur un montant d'investissement réalisé fin 2021 au moins comparable à celui de 2020 (lequel avait quasiment doublé par rapport à l'année 2019) soit 3,4 M €, toujours sans recours à l'emprunt.

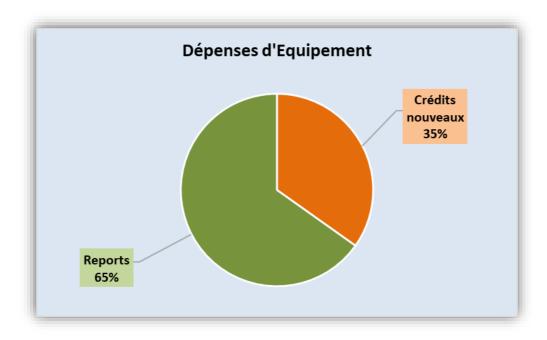
Ce phasage des investissements est volontairement lissé dans le temps afin de ne pas solliciter inutilement l'emprunt et de maitriser le niveau de répartition de l'affectation du résultat entre les deux sections, permettant ainsi à la commune de conforter des marges pour les exercices budgétaires à venir.

Malgré tout, d'autres programmes pourront être inscrits lors de futures DM en fonction de l'état d'avancée des projets, notamment ceux figurant dans l'ORT, mais surtout des attributions de subventions... Pour exemple ce devrait être le cas, du projet « Ruelles Vieille Ville » qui sera très probablement inscrit dans sa totalité en 2021 (pour 1.8 M €).

Il est donc fort probable que le niveau des dépenses d'investissement budgétisé en 2021, après DM, dépasse celui de 2020 et s'approche des 8 millions d'euros.

Pour les nouveaux programmes, figure celui qui engage la première phase d'aménagement de Chabrières en parc d'attractivité, concrétisée par la vente par l'Etat à la Commune des 12 hectares du terrain à un prix substantiellement adapté à la ville universitaire de la Corse suite aux fructueuses négociations menées par l'exécutif municipal.

### Répartition des crédits affectés à l'Investissement



## PRINCIPALES OPERATIONS D'EQUIPEMENT BP 2021

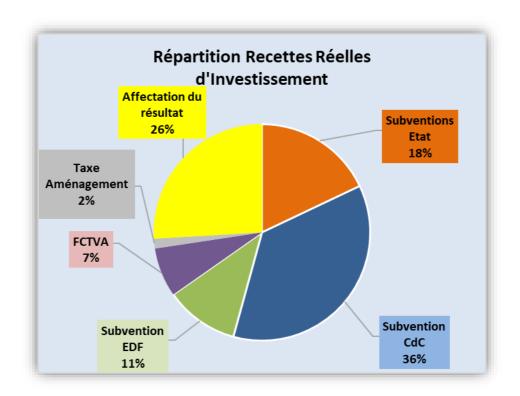
Investissement Dépenses d'équipement	BP 2021
Opérations nouvelles	2 375 500 €
Equipements mobiliers et informatiques – Matériels pour le fonctionnement des services	160 000 €
Programme Chabrières – Acquisitions et études AMO	610 000 €
Divers travaux de bâtiments	100 000 €
Acquisitions véhicules des services techniques	200 000 €
Divers travaux de voirie	100 000 €
Programme travaux Ecoles	350 000 €
Programme BALIRI – Inscription de l'autofinancement nécessaire aux opérations de travaux	80 000 €
Programme Scalunada – POZZA - Inscription de l'autofinancement nécessaire aux opérations de travaux	80 000 €
Programme Clocher triangulaire – Inscription de l'autofinancement nécessaire aux opérations de travaux	200 500 €
Etude Urbaine – Conception urbaine dans le cadre de l'ORT – Inscription la totalité des dépenses	230 000 €
OPAH – Crédits individualisés au 204 pour les personnes privées éligibles aux aides Habitat	60 000 €
Nouvelle cartographie du cimetière	5 000 €

Principales autres opérations en report – Fin des programmes en 2021	+ de 4 millions d'€ en report
Programme Av Jean Nicoli : aménagement d'ensemble : poursuite et fin de l'opération	780 126 €
Programme éclairage public : réfection globale - Fin de l'opération	669 716 €
Programme piscine - fin des travaux	335 602 €
Travaux de voirie	111 208 €
Travaux de bâtiments	174 915 €
Acquisitions d'engins pour les services techniques	221 583 €
Acquisition de constructions modulaires	117 800 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Recettes Réelles d'Investissement	BP 2020	BP 2021
R.R.I	5 591 020 €	3 674 596 €

A ce stade, les Recettes Réelles d'Investissement sont réparties comme suit :



Ces R.R.I pour 3 674 596 € sont complétées par :

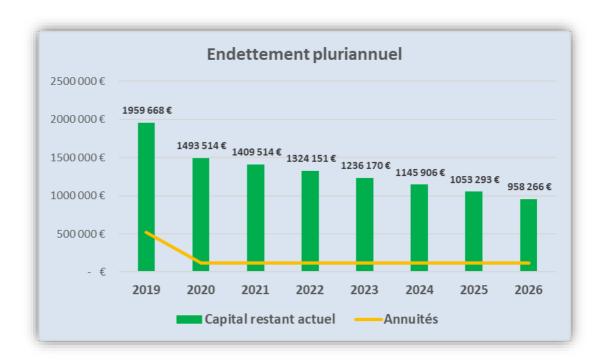
- -Le virement de la section de Fonctionnement pour 981 442 €
- L'amortissement de nos biens pour 100 379 €
- -L'excédent d'Investissement reporté pour 1 588 852 €

Le total de ces recettes permet d'équilibrer la section d'Investissement à hauteur de 6 345 270 € sans besoin de recours à l'emprunt.

### **EMPRUNT ET DETTE**

Au 01/01/2021, la dette de la commune s'élève à 1 409 912 € ce qui représente un faible niveau d'endettement, qui représente moins de 17 % des RRF (contre plus de 80 % en moyenne nationale de la strate) et une annuité de remboursement répartie entre 32 775 € d'intérêts (chapitre 66 en dépenses de Fonctionnement) et 85 761 € en capital (chapitre 16 en dépenses d'Investissement).

Sans recours à l'emprunt pour l'année 2021 et lors des exercices budgétaires ultérieurs, le profil d'extinction de la dette est le suivant A noter qu'hors nouvel emprunt, le montant de l'annuité de remboursement de la dette (intérêt et capital) restera stable à hauteur de 118 536 €/an.



### **EPARGNE**

Après le niveau exceptionnel d'épargne brute constaté au CA 2020 (du pour une grande partie à la recette exceptionnelle de la vente de bâtiments au CROUS), la capacité d'autofinancement brut devrait se situer à un niveau plus habituel, autour de 18 % des RRF, ce qui reste un excellent ratio, conforme, voire légèrement supérieur à celui des communes de même strate.

Dès lors, la capacité désendettement de la commune devrait rester voisine d'une année.

Il convient de souligner qu'au-delà de ces bons ratios prévisionnels, l'important est que la Commune continue de faire preuve d'une saine gestion financière. C'est la garantie d'aborder sereinement les importants investissements (et leur coût en fonctionnement) prévus sur la mandature **mais également** d'être crédible et d'emporter ainsi les engagements financiers de nos partenaires dont l'Etat et la CdC notamment au titre du PTIC.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - BP 2021

Il est proposé au conseil que la Commune subventionne 43 associations pour un total de 184 300 € (dépense inscrite au chapitre 65).

Comme expliqué dans le détail du chapitre 65, des ajustements pourront avoir lieu lors de DM en fonction de la tenue ou non de certaines manifestations.

ASSOCIATIONS	BP 2021	Locaux et équipements municipaux mis à disposition
A Cunfraterna	3.000 €	
A Rinascita – CPIE centre Corse	39 000 €	3 salles au CPS, 1 à Chabrières,
Athlétique Club Cortenais	2 500 €	Stade Santos Manfredi
Aéro Club Corte	2.000 €	Aérodrome
Aéromodélisme	500 €	Aérodrome
Amicale du personnel communal	2 000 €	
Amicale Sapeurs-Pompiers	2 000 €	
Amis des Orgues	1 300 €	
Anciens Combattants	500 €	1 bureau à la mairie
A Reghja	800 €	
ASA Restonica	3.000 €	1 local à Chabrières
Canal des Porette	500 €	
Cavaliers du Cortenais	1 300 €	1 local à Chabrières
Corte Club de Gym	3 500 €	COSEC
Corte Taekwendo Club	1 000 €	DOJO

Fédération Associations Commerçants et Artisants de Corte	4 000 €
Ghjuvan Francescu	200 €
Groupe Chyroptère Corse	500 €
Hand Ball Cortenais	25 000 € COSEC
Inter Basket Corte	9 000 € COSEC
I Primi Passi	1 000 €
Inseme	1 500 €
Kick Boxing Combamix Corte	1 500 €
Kodokan Corse Curtinese	2 000 € DOJO
La Boule Cortenaise	2.000 € 1 local à Chabrières
La Cortenaise	3 000 € 1 local à Chabrières
La MarieDo	1 000 €
Le Souvenir Français	500 € 1 local à Chabrières
Ligue contre le cancer	1 000 €
Mandeo	1 000 €
Médaillés militaires	500 €
Mission locale	5 000 €
Moto Club Cortenais	2 500 €
Resto du Cœur	1 000 €
Restonica Trail	2 000 €
Samb Ava Corte	300 €

Société Historique	1 200 €	
Sportive Collège Lycée	1 300 €	
SV Danse Corte	3.000 €	1 local au CPS
Tennis de table	800 €	1 local à Chabrières
U Ghjatinu di Corti	500 €	
Un nid à toi(t)	500 €	
USCC		1 local à Chabrières, stades Santos Manfredi et de Chabrières

A noter que la commune subventionne également au titre de conventions de prestations de services (dépenses inscrites au chapitre 11) :

- -Le Cinéma pour 10 000 €
- -La Fédération Associations Commerçants et Artisans de Corte pour 10 000 €
- -Le CPIE A Rinascita pour 3 000 €